

**DELIBERATION DU BUREAU**  
**2021 n°22**  
**PETITE ENFANCE**

Le Bureau communautaire s'est réuni le 24 juin 2021, sur convocation du Président envoyée le 18 juin 2021.

**Présents(es)** : F. Chartreux, A. Harmand, L. Guyot, C. Sauvage, JP Couteau, P. Monaldeschi, E. Payeur, O. Heyob, R. Sillaire, JL Starosse, JL Claudon, R. Arnould, M. Gueguen, E. Poirson

**Excusés** : D. Picard, J. Bocanegra, X. Colin

**BU2021-22 – FINANCES (7.10)- DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES CONCERNANT LES INVESTISSEMENTS DE L'ETABLISSEMENT D'ACCUEIL DES JEUNES ENFANTS « CRECHENDO » DE BOIS-DE-HAYE**

La Communauté de Communes Terres Toulouises a prévu en 2021 le renouvellement ou l'acquisition de divers équipements nécessaires aux activités de Crechendo.

Ces opérations sont éligibles à des aides de la Caisse d'Allocations Familiales ; elles ont fait l'objet de demande de subventions.

Le plan de financement afférent se décline ainsi :

DEPENSES	Montant € HT	RESSOURCES	Montant	%
<b>Divers matériels</b>	<b>12 500,00</b>	CAF	5 000,00	40,0%
		Autofinancement CC2T	7 500,00	60,0%
<b>TOTAL</b>	<b>12 500,00</b>	<b>TOTAL</b>	<b>12 500,00</b>	<b>100,0%</b>

Il convient de compléter cette demande de subvention par le vote d'une délibération pour cette opération.

Vu la délibération n° 2020-04-23 du conseil communautaire en date du 10 septembre 2020 donnant délégation de pouvoir au bureau de l'exécutif en matière de formulation de demande de subventions auprès de tout financeur potentiel,

En conséquence, le Bureau communautaire est invité à :

- Autoriser le Président à solliciter le concours financier de la CAF (demandes d'aides financières d'investissement) et signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Délibération adoptée à l'unanimité.